



TP 146P

**amlams* nous avons la succession cacophonique de *m .. m*. On y aura remédié ou en supprimant d'emblée la première *m*, ou en suivant le système représenté par le port. *membrar* : *nembrar* : *lembrar*. Si l'on voulait tirer **alems*, **alams* de **anems*, **anams*, j'objecterais seulement que ce serait prolonger la route d'une étape.

Voici donc comme je me figure, en acceptant la base monistique de M. Thomsen, les rapports de parenté de tous ces verbes (je supprime les désinences) :

* *ambita* pour *ambula*
anda
anna (ital. mér.)

ambula
imbla, umbla ammula
anna, imna, imna *amla
anna, ma ala, la
ana,
na

H. SCHUCHARDT.

II.

L'ÉTYMOLOGIE DU PROV. TREBALH.

Depuis Diez (*Etym. Wært.*, I, *travaglio*) on semble d'accord pour rattacher le fr. *travail*, l'it. *travaglio*, l'esp. *trabajo*, le prov. *trebalh*, au latin *trabs*, poutre. Diez se contente de supposer vaguement un rapport entre *travar* (prov.), *entraver*, qui dérivent visiblement de *trabs*, et *travail*, *travaglio* ; M. Littré, se préoccupant davantage de la succession des sens, conjecture (mais il ne le prouve pas) que *travail* a d'abord désigné l'appareil en bois dans lequel on assujettit les chevaux vicieux soit pour les ferrer, soit pour leur faire subir quelque opération. De ce sens, qui existe encore, serait dérivé le sens de « fatigue, peine ». M. Scheler et M. Brachet expriment une idée analogue. Le premier suppose un verbe latin **trabaculare*, d'où *travailler*, puis *travail* ; M. Brachet préfère partir de **trabaculum*, *travail*, d'où *travailler*.

Je n'ai aucune objection positive à élever contre *trabaculare*, *trabaculum*, considérés comme types étymologiques



de *travailler*, *travail* : tout au plus pourrait-on désirer que le sens supposé originaire, « entraver, entrave, appareil destiné à entraver », fût historiquement mieux établi¹. Mais je nie absolument que le prov. *trebalhar*, *trebalh*, en vienne. Une première difficulté est l'*e* de la première syllabe. Diez a cru s'en débarrasser à bon compte en disant : « La forme très ordinaire en « provençal, avec *e* au lieu de l'*a* originaire, qui se retrouve « dans le catalan *treball*, paraît s'expliquer par l'échange fréquent « de *tra* et de *tre* (*trabucar* et *trebucar*, *traspas* et *trespas*) et n'a pas « de valeur étymologique. » Malheureusement le rapprochement est loin d'être concluant : les exemples de *trebucar* sont très rares², et si *trespas*, *trespassar*, *trespassamen* sont fréquents, plus même que les formes avec *tras-*, il y a là un fait dont je ne me rends peut-être pas bien compte, mais qui est évidemment exceptionnel. Au contraire *trebalh* et mots apparentés commencent à peu près constamment par *tre-*, les formes en *tra-* étant tout à fait isolées³. Il y a encore une autre difficulté

1. Les exemples les plus anciens de ce sens sont du XIII^e siècle; voy. Du Cange, TRAVALLUM et TRAVALLUS.

2. Voir dans Raynouard. *Lex. rom.*, V, 393-4, de nombreux exemples de *trabuc*, *trabuquet*, *trabucamen*, *trabucharia*, *trabucable*, *trabucar*, *trabucansa*. L'ex. du parfait *trebuquet*, cité sous *trabucar*, d'après le poème de la croisade albigeoise est inexact : mon édition porte *trabuquet* (v. 6716). L'ex. de *trebucansa*, dans les Proverbes de G. de Cervera (*Romania*, XV, 36, coupl. 114) n'a pas de valeur, ce texte contenant beaucoup de formes catalanes. Il y a *trebuca* au v. 1328 de *Daurel et Beton* (ailleurs *trab-*). M. Bartsch a adopté la leçon *trebuchu* dans la pièce de G. de Borneil *Quan la brun' aura*; mais c'est la leçon isolée d'un ms. Il y a *trabucha* dans Mahn, *Ged. d. Troub.* n° 873.

3. Dans la partie provençale de mon *Recueil d'anciens textes*, je trouve le subst. *treballis*, *treball*, *treball*, 26, 8386, 28, 398, 35, 161; le verbe *trebalhar*, *treballar*, 5, 77, 28, 270, 29, 11, 32, 76, 36, 43, 38, 9, 10, *treballamen* 32, 115; point d'ex. avec *tra-*. L'examen des vocabulaires joints aux éditions de B. de Born (Stimming), de la chanson de la croisade albigeoise, du *Breviari d'amor* donne le même résultat. Dans la *Chrest. prov.* de Bartsch, les exemples, qui sont fort nombreux, portent tous *tre-*, sauf quelques-uns qui sont à examiner un à un. L'*Elucidari*, composé dans le pays de Foix, porte (*Chrest.* 369,7) *tribalh*; cette forme avec *i* est ordinaire dans le S.-O. de la France; voy. les *Récits d'Histoire sainte*, p. p. Lespy et Raymond, au glossaire, et le *Dictionnaire béarnais* des mêmes auteurs sous *tribalh*, *tribalba*. La version de l'évangile de l'enfance du ms. B. N. fr. 1745 a *trabelhar*, *trabelhat* (387,30; 391,6), simple

que Diez n'a pas vue : le *b*. En prov. comme en fr. *b* latin entre deux voyelles devient *v* ; par suite *trabalbar* donnerait *travalbar* et non *trabalbar*. Un *b* provençal entre deux voyelles répond, en latin, à un *p* ou à un double *b*. Le type étymologique de *trebalh* doit donc commencer par *trep*a- ou *trebba*-, mais ce dernier ne saurait convenir à la forme française.

Nous avons plus de la moitié du mot : le reste ne saurait être difficile à trouver. Et, en effet, le type complet, et à tous égards satisfaisant, nous est fourni par Du Cange dans l'article qui suit :

TREPALIUM. Concilium Autisiod. cap. 33 : *Non licet presbytero nec diacono ad TREPALIUM, ubi rei torquentur, stare.*

non e x. n. p. l. s. v. a. n. t. e.

J'omets le reste de l'article, qui est sans intérêt. *Trepalium* est donc un instrument de torture, peut-être une sorte de

transposition. *Trabalha* figure (96,39) dans un texte tiré du chansonnier La Vallière, qui offre quelques autres exemples de la même forme. Enfin, la version du *Liber scintillarum* de Defensor de Ligugé (non pas de Bède, voy. *Romania*, IV, 135), porte *trabails* (238,12) et *trabalha* (238,13). Le ms. fr. 1747, d'où ce texte est tiré, a été écrit dans le nord de la Drôme. Un peu plus au nord *b* devient *v* et on a la forme française (*travallier*, vie de sainte Beatrix d'Ornacieux, éd. Philippon, p. 52, 54).

Il est intéressant de suivre l'histoire de *trebalh* et mots apparentés dans les patois du Midi. L'article *travai* du dictionnaire de Mistral fournit à cet égard des informations exactes, qu'on peut d'ailleurs contrôler à l'aide de dictionnaires embrassant un domaine plus restreint. L'influence du français *travail* se manifeste dans *travai*, usité dans la région voisine du Rhône inférieur, et, d'une manière générale, en Provence, cf. *travalladou* (travailleur) dans le Dict. langued. de l'abbé de Sauvages ; *travail*, *travilla-dou*, *travailleire*, *travaillar* dans le Dict. prov. (Var) de Garcin ; *travay*, *travaya* à Menton (Andrews, *Vocab. fr. ment.*). Mistral cite cependant *trabai*, *trabaia* à Marseille ; là du moins le *b* original est resté. Le Dict. castrais de Couzinié donne aussi *trabal*, *trabalha*, etc., mais dans la région à laquelle ce dictionnaire se rapporte le *v* est devenu *b*, de sorte que l'influence française n'est pas exclue. Je considère comme étant également d'origine française le *trobal* de l'Aveyron (Vayssier). Au contraire, on constate la persistance de la forme indigène dans *trabalb*, forme des Hautes-Alpes (Chabrand et Rochas d'Aiglou, *Patois des Alpes Cottiennes*), dans le limousin *trebal*, *trebalha*, dans le béarnais *tribalh*, *tribalha*, qui deviennent *trubalb*, *trubalha*, vers les Landes (Lespy et Raymond, *Dict. béarnais*).

chevalet composé de trois pièces de bois de longueur inégale, la plus longue reposant d'un bout à terre, et étant à l'autre bout soutenue par les deux pièces plus courtes; cf. l'adj. *tripalis*. L'exemple cité par Du Cange est ancien; le concile d'Auxerre, dont il a omis de donner la date, est de 582. On en trouvera le texte dans les collections des Conciles ¹.

Le sens premier de *trebalh* serait donc torture, d'où *trebalhar*, torturer. Ce sens est évident en des exemples tels que ceux-ci :

Qu'ieu ai vist e vey dar trebalh
Ses colpa soveneyramen.

(Bartsch, *Chr. prov.*, 4^e éd., 272, 25.)

Per amor de aquella croz on Deus fo treballat (mon *Recueil*, 5, 77).

Lo meus macips jatz e la maiso.... e malamen es *treballatz* (Nouv. Test. de Lyon; *et male torquetur*. MATT. VIII, 6).

Venguist ant temps nos treballar? (ibid.; *torquere nos*. Ibid., 29.)

Conjuri te per Deu, no me trebals (ibid.; *ne me torqueas*. MARC. V, 7.)

Diz los diables : « Filhs de Dieu,
« Plassat que nom trebalhes plus. »

(*Breviari*, v. 22333.)

L'étymologie de *trebalh* étant ainsi établie, je laisse à d'autres le soin de chercher si *travail*, *travaglio*, doivent être désormais tenus séparés du prov. *trebalh*, malgré la parfaite similitude des sens, ou s'il n'y aurait pas lieu de les ramener à *trepalium*, en abandonnant *trabs* et ses dérivés. M. Schuchardt a cité jadis ², d'après la *Lex romana Utinensis*, les formes *trebaliu*m, *trabaliu*m; s'il faut y voir une déformation du *trepalium* cité plus haut, il n'y a pas de doute que *trabes* doit être abandonné.

P. MEYER.

1. Labbe, *Concilia*, V, 960.

2. *Zeitschrift f. rom. Phil.*, I, 112, note.